

Azolla commune, Azolla fausse- fougère

Azolla filiculoides
Famille des Salviniacées



PAYS D'ORIGINE

Amérique du sud

DESCRIPTION

Plante aquatique flottant librement à la surface de l'eau. La tige, fortement ramifiée sur le plan horizontal, porte des racines qui pendent dans l'eau. Les feuilles, paraissant imbriquées comme des tuiles, prennent souvent une teinte rouge.

MULTIPLICATION

Par fragmentation des tiges qui sont transportées par l'eau et par les animaux (oiseaux d'eau, mammifères...).

HABITATS

L'Azolla fausse-fougère colonise les eaux stagnantes : étangs, mares, lavoirs, y compris parfois dans des eaux saumâtres.

IMPACT

L'Azolla fausse-fougère forme rapidement un tapis dense à la surface de l'eau, et ce sur plusieurs couches en profondeur, privant les autres espèces de lumière et d'oxygène.

Elle peut représenter un danger pour le public car elle masque parfois complètement la présence de l'eau et on peut être tenté de marcher dessus.

BONS GESTES

* QUE FAIRE EN PRÉSENCE D'AZOLLA FAUSSE-FOUGÈRE ?



Ne pas vidanger les plans d'eau colonisés au risque de disperser massivement la plante vers l'aval et de contaminer d'autres sites (NB : la vidange d'un plan d'eau est soumise à la Loi sur l'eau et doit à ce titre faire l'objet d'une déclaration ou demande autorisation auprès des services de l'État.)



Arrachage manuel : La lutte peut être réalisée en prélevant le tapis manuellement à l'aide de râpeaux ou de filets



Attention à limiter la dispersion des fragments lors des opérations de lutte



Stocker les déchets en tas sur un sol sec



Signaler leur présence sur le territoire via le site internet

Et d'autres encore...
Pour en savoir plus :

Des fiches descriptives
en ligne sur notre site

